Règlement général des joueur·euse·s de la ligue d'impro 18+

Centre culturel francophone de Vancouver

1. Objectifs de la charte

Cette charte a pour but de :

- Définir les comportements attendus sur et hors scène ;
- Favoriser une culture de jeu inclusive, coopérative et respectueuse ;
- Assurer une organisation fluide et harmonieuse des matchs et activités de la ligue.

2. Valeurs fondamentales

Chaque joueur·euse s'engage à incarner et promouvoir les valeurs suivantes :

- Respect des autres, du public, de l'équipe technique et de soi-même ;
- Écoute, ouverture et bienveillance dans le jeu ;
- Esprit d'équipe et plaisir de jeu partagé ;
- Professionnalisme dans les engagements (ponctualité, régularité, communication) ;
- Inclusion, en accueillant la diversité sous toutes ses formes.

3. Comportements attendus

Les joueur·euses s'engagent à :

- Arriver à l'heure et participer activement aux matchs, entraînements et autres activités ;
- Prévenir le plus tôt possible en cas d'absence ou de retard ;
- Respecter les consignes données par la direction artistique, les arbitres ou les responsables ;
- Maintenir une attitude positive, collaborative et respectueuse en tout temps ;
- Porter une tenue adaptée lorsque cela est requis.

Règlement général des joueur·euse·s de la ligue d'impro 18+

Centre culturel francophone de Vancouver

4. Comportements interdits

Le Centre culturel francophone de Vancouver ne tolère ni n'admet les comportements suivants, qui sont strictement interdits au sein de son organisation :

- Toute forme de violence, de harcèlement, de discrimination ou d'intimidation.
- La consommation d'alcool à outrance ou de drogues, avant ou pendant une activité officielle.
- L'utilisation de langage offensant ou inapproprié.
- La divulgation d'informations confidentielles.
- Toute dégradation volontaire du matériel de la ligue ou des lieux utilisés.

5. Engagements logistiques des joueur·euses

Les joueur·euses s'engagent à :

- Installer la bande avant chaque match et la ranger à la fin ;
- Être présent·es à au moins 75 % des matchs de leur équipe
(des exceptions peuvent être acceptées avec l'accord des capitaines respectifs) ;
- Communiquer avec leur capitaine, et accepter que celui-ci ou celle-ci les représente dans les discussions avec le Centre ;
- Prendre soin des équipements de la ligue Impro 18+ (bande, maillots, accessoires, etc.).

5. Bien-être et sécurité

La sécurité émotionnelle et physique est une priorité. Chaque joueur·euse s'engage à :

- Être à l'écoute de ses partenaires de jeu et de leurs limites ;
- Improviser dans le respect du consentement mutuel ;
- Signaler tout comportement problématique à la direction artistique ou aux personnes ressources identifiées.

Règlement général des joueur·euse·s de la ligue d’impro 18+

Centre culturel francophone de Vancouver

6. Encadrement et évaluation

Le Centre et la Ligue Impro 18+ se réservent le droit de :

- Intervenir en cas de non-respect de cette charte ;
- Proposer des médiations, des ajustements ou, en dernier recours, une suspension de participation ;
- Mettre à jour cette charte au fil de la saison, selon les besoins collectifs.

7. Acceptation de la charte

En signant cette charte, je m’engage à respecter les valeurs, règles et responsabilités qu’elle contient, dans l’intérêt du collectif et du bon déroulement de la ligue.